

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 16 (1880)
Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

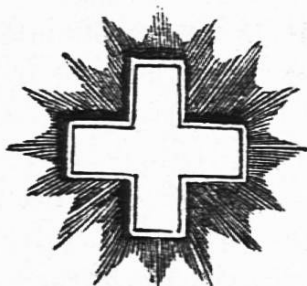
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

1^{er} SEPTEMBRE 1880

XVI^e Année.

N^o 17.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Société pédagogique vaudoise. — L'autonomie de l'école. — La liberté à l'école. — La méthode maternelle. — Correspondances. — Nécrologie. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Société pédagogique vaudoise.

La section vaudoise de la Société des instituteurs de la Suisse romande aura sa réunion bisannuelle, à Lausanne, le 24 septembre prochain, dans le temple de Saint-Laurent, à 10 heures précises.

L'ordre du jour portera, outre les questions administratives, la discussion de la question étudiée dans les conférences officielles et dans les conférences libres, savoir : *L'enseignement du langage à l'école enfantine et dans le degré inférieur de l'école primaire.*

Un rapport de M. Roulin, instituteur à Lausanne, résumant les travaux des conférences, va être envoyé à tous les membres de la Société et à toutes les personnes qui en feront la demande, contre le remboursement de fr. 1, représentant la cotisation de membre de la Société pour deux ans; nous prions tous les intéressés de lui faire un bon accueil.

Le Comité, vu l'importance de la question soumise à leur étude,

espère que de nombreux membres et amis de la Société prendront part à la séance. Il lui semble superflu d'insister sur l'utilité de cette réunion; ce serait faire injure, chers collègues et amis, à votre sentiment de confraternité et à votre dévouement à la cause de l'instruction publique. Venez donc prendre part à nos discussions et vous asseoir ensuite au banquet de l'amitié. Mesdames les institutrices, ayant collaboré aux travaux des conférences, ont leur place toute marquée dans la réunion cantonale : nous les invitons cordialement à y assister.

La même invitation est adressée à nos collègues des cantons voisins.

Au nom du Comité :

Le Président,
G. COLOMB.

Le Secrétaire,
C. PELICHET.

N.-B. — La Société fait des démarches pour obtenir une réduction de prix sur les transports en chemin de fer et en bateaux à vapeur. Si elles aboutissent, la carte de remboursement servira de carte de légitimation.

L'autonomie de l'école.

M. de Lerber, directeur du collège libre de Berne, a publié un mémoire intitulé : *l'Ecole et l'Education*, où nous trouvons les lignes suivantes : « Je cherche en vain dans l'Ecriture sainte la mention d'une théorie divine sur l'école. La bible est muette en ce qui concerne l'école. Salomon parle beaucoup d'éducation, de l'école jamais. Pourquoi cela ? Ne serait-ce pas là une preuve que, pendant que la famille, l'Eglise et le pouvoir sont des institutions salutaires fondées par Dieu pour le bien de l'humanité, l'école ne l'est pas. Non, elle n'est pas d'institution divine et n'a pas droit à une existence autonome. L'école est un simple auxiliaire, un appendice de la famille, de l'Eglise et de la commune. L'indépendance à laquelle l'école prétend n'est pas légitime, elle est usurpée; on doit la faire rentrer dans ses limites naturelles. »

Même en admettant l'interprétation de M. de Lerber, et le caractère purement humain de l'école, nous ne voyons pas pourquoi elle perdrait par là tout droit à l'autonomie. Dans l'école, servante de l'Etat ou de l'Eglise, il nous est aussi très difficile de voir quelque chose de divin et à coup sûr que cette dépendance n'est pas écrite dans l'Ancien ni dans le Nouveau Testament, si tant est que nous puissions et devions chercher là des règles pour toutes les choses actuelles, ce que nous ne pensons pas pouvoir faire. Ainsi, en matière de législation, il nous serait impossible d'en revenir à la loi mosaïque.

Il fut un temps où l'école n'était qu'une succursale ou comme un parvis

de l'Eglise. L'Etat ensuite s'empara de l'école ou en partagea la direction avec l'Eglise. L'école plus tard a voulu s'émanciper et n'y est parvenue que très imparfaitement ou même pas du tout, car là où l'Eglise a cessé d'être la maîtresse ou, de concert avec l'Etat, la surveillante de l'Ecole, c'est ce dernier qui la domine et en fait son affaire. Heureuse l'Ecole quand elle ne dégénère pas en instrument de règne ou en machine politique. Heureuse l'Ecole, quand un article de journal écrit par un professeur plus ou moins exact et capable, au profit du système dominant, ne vaut pas à l'écrivain les faveurs qui devaient être réservées au maître consciencieux et capable qui se renferme dans sa sphère ! A. D.

La liberté à l'école.

Dans la société actuelle, le travail c'est la liberté ; mais il faut la conquérir ; c'est une lutte de tous les jours, qui s'impose déjà à l'enfant, dès son entrée à l'école surtout. L'enfant est l'homme de l'avenir, l'école est en petit l'image de ce qu'est la société en grand.

Le séjour prolongé dans un local étroit, malsain, sombre, aux tables et aux bancs défectueux, devient une torture pour un jeune enfant plein de vie et d'activité ; sa santé en souffre, l'école devient ainsi une prison où s'étirole une jeune plante pleine de sève. Cependant, disons-le vite et bien haut, le législateur tient compte aujourd'hui de la manière la plus louable des principes d'hygiène et des découvertes de la science.

Nos classes sont généralement nombreuses et, dans la salle d'école la mieux établie, l'air se vicie promptement. Aussi dans beaucoup d'établissements d'instruction, il y a une interruption de quelques minutes entre chaque leçon : tout s'en trouve bien. C'est une réforme en faveur de l'école primaire, qui n'a malheureusement pas encore trouvé partout faveur.

Dans des conditions d'hygiène suffisantes, le travail proportionné à l'âge de l'enfant, à ses dons, à son individualité, n'est plus une contrainte. Sous la direction d'un maître entendu, il y trouve la satisfaction de son grand besoin d'activité, il marche joyeux de découverte en découverte ; son horizon s'étend de jour en jour d'une manière rationnelle. Pour être à même de guider ainsi l'enfant dans son développement, l'instituteur doit être pourvu de quelques connaissances psychologiques dès son entrée dans la carrière. Il doit plus tard sans cesse penser à l'usage antique : « Connais-toi toi-même. » Outre les occupations courantes de l'école, il est bon qu'il s'occupe d'une étude particulière qui lui offre souvent des difficultés à surmonter. La conséquence doit devenir nature en lui. Alors il aimera à observer les enfants, il apprendra à distinguer les différents caractères, les diverses aptitudes, à s'adresser, dans son enseignement, à tous à la fois et à chacun en particulier, aux faibles comme aux forts. Il s'armera de bonté, de patience et d'indulgence. Que l'instituteur se reporte aussi souvent aux années de son enfance ! Il y a une riche moisson d'enseignements dans les souvenirs. On peut quelquefois trouver dans tel enfant, qu'on a devant soi, l'image de ce qu'on était autrefois. C'est un moyen qui peut être fort utile dans

les moments d'impatience, d'humeur ou de découragement. N'est-il pas vrai de dire que quiconque s'examine et s'observe sincèrement doit se sentir porté à la charité, à la patience et à l'indulgence surtout envers l'enfance, qui est si esclave de ses penchants et si exposée aux tentations? Il ne faut donc pas la charger d'un joug trop pesant, c'est-à-dire disproportionné à ses forces. On cherche maintenant à alléger le programme de nos écoles. Qu'on s'efforce aussi à venir en aide à l'intelligence des écoliers. La mémoire, par exemple, est hélas! souvent bien ingrate! Il est nécessaire de venir à son secours par des rapprochements, des comparaisons et surtout par de nombreuses répétitions. Ainsi l'enfant s'attachera à son devoir, il le remplira joyeusement; son travail deviendra un élément, un besoin de sa vie. Or, la soumission volontaire et libre au devoir, c'est la liberté.

La société a ses lois, sans lesquelles il n'y a ni ordre ni sécurité; l'école a ses règles, sans lesquelles il n'y aurait ni discipline ni travail. L'enfant le sait bien, il s'y soumet sans objection, si la conduite conséquente du maître lui en inspire le respect.

En dehors de l'école, les travaux domestiques forment la part du fardeau de l'enfant. En Allemagne, par exemple, déjà bien des voix se sont élevées, à juste titre, contre cet abus. Pour éviter des négligences et des faiblesses, qui ne sont pas, du reste, inexplicables, bornons-les au strict nécessaire; que ce ne soient aussi que des travaux préparés à l'école, auxquels il n'y a plus qu'à mettre la dernière main.

Que résultera-t-il de notre méthode de liberté? Elle porte sa récompense avec soi!

H. QUAYZIN.

La méthode maternelle.

(Réponse à l'article de M. Paux, dans l'*Educateur* du 15 juillet.)

Nous sommes douloureusement frappé du ton dédaigneux avec lequel le corps enseignant traite les mères de famille dès qu'elles énoncent leurs idées sur l'éducation, qu'elles expriment un vœu pour ce qui la concerne, ou qu'elles font une observation sur la manière d'instruire en usage de nos jours.

Et pourtant les grands et célèbres éducateurs mettent le *génie maternel* pour base à toute éducation, ils disent même que la *meilleure méthode d'instruire est celle de la mère*, — et de nos jours, où l'on cite ces noms célèbres à toute occasion, on conteste à la mère toute autorité, toute idée juste en pédagogie, si elle est contraire à la méthode adoptée actuellement?

M. P. croit voir en nous une mère de famille (et en cela il a raison, car nous avons élevé des fils et des filles), et il ne sait pas où nous avons puisé nos idées pédagogiques?

Mais où donc les aurions-nous prises, sinon dans le monde où nous sommes et dans notre mission, la plus importante de toutes, celle de *mères de l'humanité*?

La dépravation des mœurs, qu'on déplore avec raison de nos jours,

vient principalement du peu de valeur qu'on donne au génie maternel — car c'est lui qui veut le véritable bien, le véritable bonheur de l'enfant. La mère digne de ce nom, en effet, ne désire ni la gloire du monde, ni ses richesses, ni la célébrité pour eux, sachant bien que ni l'un ni l'autre ne peuvent leur donner le bien être physique et moral. On ne détruit que trop par ces façons de parler des mères, la piété envers les parents et partant envers la mère, qui est si souvent la sauvegarde, le bon ange du fils.

Si nous prenons le courage de communiquer quelques idées sur l'instruction des enfants dans un journal pédagogique, c'est pour que la vérité se fasse jour. Nous acceptons toute réfutation sincère. Mais nous ne croyons mériter en aucune façon le dédain du corps enseignant quand nous parlons de ce qui entre dans notre vocation, savoir l'éducation de la jeunesse, dont l'instruction ne fait qu'une partie; c'est surtout contre la tendance actuelle de faire *toute* l'éducation par l'école que nous combattons et c'est pour délivrer l'enfance de ce joug inutile et nuisible que nous élevons la voix et que nous implorons l'assistance de tous ceux qui s'intéressent au développement naturel des forces physiques et morales de la jeunesse.

La mère de famille se rappelle d'abord très bien l'instruction qu'elle a reçue. En second lieu, elle a observé avec attention le développement de ses propres enfants et celui de leurs camarades, et a suivi de près la carrière de beaucoup d'entre eux.

Nous n'avons, il est vrai, étudié aucune méthode d'enseignement, mais nous ne saurions assez nous élever contre la manière difficile, abstraite et peu intéressante d'enseigner la géographie aux enfants telle qu'elle est à la mode aujourd'hui, et surtout contre le dessin de cartes géographiques qu'on leur fait faire. Nous nous rappelons très bien le temps où on nous faisait la première carte géographique, et quoique nous eussions d'excellentes leçons de dessin, celles des élèves qui n'avaient point de talent pour cette branche, ne venaient pas à bout de leur tâche; c'est que, pour pouvoir dessiner, il faut un talent naturel qui leur manquait.

En disant qu'un enfant de 4 à 5 ans pouvait très bien connaître les villes et les lacs sur une carte de géographie, nous n'exprimons nullement l'idée d'enseigner la géographie déjà à cet âge, cet enseignement ne devant certes pas commencer avant l'âge de 9 à 10 ans; nous voulions seulement montrer par cet exemple qu'il n'y avait aucun obstacle à l'introduction de cartes géographiques ordinaires, dès le commencement de cet enseignement. Les enfants de 9 à 10 ans savent en outre très bien ce que c'est qu'un ruisseau, une montagne, un lac; il n'y a pas besoin de faire des promenades expresses pour le leur apprendre. Nous ne saurions non plus approuver l'idée de n'enseigner d'abord à l'enfant que la géographie du petit bout de terre qu'il habite et qu'il connaît déjà, l'instruction, devant au contraire, agrandir l'horizon de l'élève; rien de mieux pour cela que la connaissance en grand de la surface du globe, de la distribution de ses mers et de ses terres avec les principaux pays, leurs villes, fleuves et montagnes, ce qui intéresse beaucoup le jeune

élève et lui est vraiment utile, tandis que les minuties de la physique, ainsi que les propose M. P., sont trop difficiles et ennuient par conséquent l'enfant. De là certainement « les notions très vagues et très peu comprises, même dans les classes supérieures », dont se plaint M. P.

Nous ne sachions pas que nous recommandions quelque part l'enseignement des noms les plus difficiles et les plus inutiles, tels que M. P. les énonce.

Personne ne sera traité d'ignorant s'il ne sait pas s'exprimer d'après la méthode sur les accidents du sol, etc., du petit coin de terre qu'il habite, mais bien si l'on ne connaît que celui-ci et si l'on n'a que des notions vagues sur les cinq parties du monde; celles-ci sont la première chose à faire connaître aux élèves; qu'on en croie le génie maternel, connaissant mieux que personne le développement de l'intelligence enfantine. On verra avec quel plaisir les jeunes élèves suivront cet enseignement et avec quelle facilité ils le retiendront: rien de plus faux qu'une instruction scientifique pour les enfants. Ils sont aussi peu faits pour elle que les mères, tous les deux étant faits pour la *vie*; ils vivent *pour* elle et *par* elle. Qu'on leur pardonne donc leur irrévérence pour la méthode et un enseignement scientifique et qu'on les en délivre: les maîtres, les enfants et la famille ne s'en trouveront que mieux, et l'on verra grandir sous ses yeux une jeunesse, fraîche de corps et d'esprit, forte, gaie, éveillée et bien disposée à travailler.

La vérité de l'Évangile qui dit: « Car la lettre tue, mais l'esprit vivifie », se manifestera de nouveau au profit de tous.

CORRESPONDANCES

Berne, le 26 juillet 1880.

Monsieur,

Le numéro 14 de l'*Educateur* contient un petit article sur les barbarismes et les solécismes employés dans la conversation « même par des personnes instruites. » Surpris d'y trouver des expressions que je croyais parfaitement françaises, et cependant me défiant de mon français, vu que j'habite les bords de l'Aar, je me suis mis à vérifier, les dictionnaires en main, les assertions du « traité *ad hoc* », duquel ces erreurs de langage ont été extraites.

Voici le résultat de mes recherches :

1. *En usez-vous?* Le dictionnaire de l'Académie contient l'exemple: *Usez-en sobrement.*

2. *Se suicider* est en toutes lettres dans Littré.

3. *Beau ratelier*, pour les deux rangées de dents, se trouve dans Littré et dans le dictionnaire de l'Académie.

4. *Une bonne trotte*, se trouve dans le dictionnaire de l'Académie, à la vérité avec la désignation: populaire. Mais si l'on considère l'extrême prudence de l'académie, il sera bien permis d'employer, dans la conversation, une expression dont tout le monde fait usage en France.

5. *Eduquer*, se trouve dans Littré, dans le sens de former par l'éducation.

5. *Carreau*, pour vitre, est un mot académique.

6. *Priser*, pour prendre du tabac, se trouve dans Littré.

8. *Je suis éreinté*. Le complément du dictionnaire de l'Académie cite l'exemple : *Ah ! je suis éreinté*.

9. *Apportez de la lumière*, se trouve littéralement dans le dictionnaire de l'Académie.

Voilà donc neuf expressions sur vingt-six, traitées de barbarismes en Suisse et qui ne le sont pas en France. *Louis d'or* est contraire à l'usage, donc une faute, mais non parce que cette monnaie a toujours été faite de ce métal. Sous Louis XV, il y avait des *Louis d'argent*, connus plus tard sous le nom d'écus de six livres.

Si vous trouvez à propos d'insérer ces quelques lignes dans notre *Educateur*, vous rendrez sûrement un bon service à nombre de pauvres jeunes instituteurs qui, terrorisés par les puristes, n'osent bientôt plus former la moindre petite phrase sans en prouver la justesse par des règles purifiées par des gens qui ne prennent pas même la peine de s'assurer s'ils ne sont pas impurs eux-mêmes.

Agréez, Monsieur le professeur, l'expression de la haute considération de votre tout dévoué

L. MIÉVILLE.

Monsieur le Rédacteur,

Sous la rubrique « Barbarismes et Solécismes », M. P. publie un article qui contient quelques petites erreurs. Je prends au hasard. *Lumière*, par métaphore et en prenant la cause pour l'effet, est devenu très usuel. L'explication concernant *louis d'or* est un peu hasardée; il y a eu des louis d'argent en 1641, une année après que le surintendant Bullion eut fait frapper les premiers louis d'or. Quand on dit d'une manière absolue « un louis », il est sous-entendu d'or. M. P. oublie de mentionner, avec le mot *voiture*, le mot *char*, que l'on emploie à chaque instant pour des voitures. Quant au mot *excuse*, dans l'acception de M. P., l'on doit dire : Je vous demande des excuses. Faire excuse à une personne c'est la prier qu'elle excuse. Pascal dit : *Je lui fis excuse*. Lorsqu'on a manqué involontairement à quelqu'un, on lui dit : *Je vous fais mes excuses*, pour lui exprimer son regret. *Rouler carrosse* se dit par emphase ou moquerie, pour ridiculiser une personne enrichie.

Grandcour, le 24 juillet 1880.

C. M.

NÉCROLOGIE

C'est avec une profonde tristesse que nous apprenons la fin tragique d'un de nos chers collègues, M. Hermann, originaire de Payerne, et instituteur de la première classe des garçons de Gimel (Vaud), depuis 1853. M. Hermann était occupé à charger un char de regain sur une forte pente. Le véhicule, non suffisamment serré, s'étant mis en mouvement, M. Hermann voulut le retenir; malheureusement il tomba, et le char lui passa sur le corps. Deux médecins, appelés en toute hâte, n'ont pu, malgré leurs bons soins, sauver les jours de notre regretté collègue, qui a succombé le 22 août à midi.

M. Hermann, âgé de 52 ans, appartenait à ces volées d'instituteurs qui ont été formés à l'école normale de Lausanne, et il a apporté, dans toutes les circonstances de sa vie, de même que dans les divers postes qu'il a occupés, les belles qualités, l'amour du travail et le dévouement qu'il avait puisés sur les bancs du séminaire vaudois.

Dans ses relations avec ses concitoyens, M. Hermann s'est toujours montré homme de caractère, mais doux, serviable et bienveillant. Aussi sa mort, surtout dans les circonstances pénibles où elle s'est produite, a fait une profonde impression et est devenue un deuil public.

M. Hermann, homme de progrès dans toute l'étendue du terme, a travaillé constamment à faire avancer les méthodes de l'enseignement et les questions relatives à l'instruction publique; il était un des membres appréciés de la section pédagogique vaudoise, et la *Société des instituteurs de la Suisse romande*, de même que l'*Educateur*, l'a compté, dès l'origine, au nombre de ses membres les plus distingués et de ses partisans les plus fidèles et les plus convaincus.

Notre sympathie à la veuve et aux enfants de notre regretté collègue; honneur à sa mémoire et paix à ses cendres!

BIBLIOGRAPHIE

Eléments d'éducation civile et morale, par Gabriel Compayré, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Toulouse, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques. Un volume in-8° de 194 pages. Paris, P. Garcet, Nisius et Cie, éditeurs.

Décidément, le peuple français tend de plus en plus à se républicaniser, parce qu'on cherche de toutes les manières possibles à l'instruire. Aujourd'hui, la fièvre est à l'instruction civique. Après le beau livre de Jules Barni, paru à la suite des désastres de la guerre, voici venir un homme de la valeur de Jules Simon, qui, de sa plume éloquente, écrit le *Livre du petit citoyen*; puis le professeur distingué que nous venons de nommer, lequel consacre aussi une partie de son temps à faire mentir la parole qu'un écrivain distingué, M. Vitet, prononçait il y a quelques années : « L'amour de la patrie n'est pas enseigné en France. »

En lisant les belles pages de M. Compayré, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer ou du philosophe éminent, qui sait se faire petit pour parler aux enfants de la France de la *Famille et de l'Ecole*, de la *Société et de la Patrie*, de la *Nature humaine et de la Morale* et de la *Société politique*, ou des nobles et grandes pensées exprimées par l'auteur, ou encore de son style élégant, facile, enfantin même, mais toujours pur, riche et harmonieux. Qu'il y a loin de cette manière de faire de M. Compayré avec celle de certains philosophes et savants allemands, par exemple, qui croiraient au-dessous de leur dignité d'écrire un livre pour l'enfance!

« Le but de ce petit livre, dit le philosophe de Toulouse, est de préparer, de former, dès l'école, le futur citoyen.

» L'instruction civique, déjà réclamée avec énergie par les assemblées

de la Révolution, mais systématiquement négligée par les gouvernements monarchiques, est un des premiers besoins d'une société républicaine.

» Ce n'est pas assez de dire que l'instruction civique est utile : la vérité, c'est qu'elle est nécessaire. Elle l'est surtout depuis que la liberté politique, cette conquête de la République, s'est ajoutée à la liberté civile, cette conquête de la Révolution. »

L'auteur termine sa *Préface* par ces mots : « Puissent ces quelques pages, selon le vœu de leur auteur, déposer dans l'âme du peuple les germes de ces vertus civiques, sans lesquelles les Républiques ne durent pas ! »

On ne saurait mieux dire ni se montrer plus patriote et plus républicain. Nous nous associons de cœur à ce vœu généreux. A. B.

Grammaire élémentaire de la langue française, à l'usage des classes supérieures des écoles primaires, par C. Ayer, professeur à l'Académie de Neuchâtel. Un volume in-8° de 176 pages; prix fr. 1,80.

Notre infatigable grammairien, M. le professeur Ayer, vient d'ajouter un nouvel anneau au réseau des ouvrages qu'il se propose de publier sur l'enseignement de la langue : c'est le livre que nous annonçons.

Rappelons que notre compatriote, indépendamment d'un premier ouvrage paru à Fribourg en 1851, c'est-à-dire quinze ans avant la publication de la *Grammaire historique* de Brachet, a donné successivement les manuels suivants : le *Cours gradué*, la *Grammaire élémentaire* (pour l'enseignement primaire), la *Grammaire usuelle* (pour l'enseignement secondaire), la *Grammaire comparée* et la *Phonologie* (pour l'enseignement supérieur). La seconde partie du *Cours gradué* et les *Dictées et exercices français adaptés à la Grammaire usuelle*, en préparation, que M. Ayer se propose de publier prochainement, formeront son COURS COMPLET DE LANGUE FRANÇAISE.

« L'enseignement de la langue à l'école primaire, dit l'auteur dans la préface de son dernier ouvrage, doit être progressif et comprendre trois degrés de deux années chacun. En voici le plan : 1^{er} degré, de 7 à 9 ans, exercices d'intuition et de langage, sans manuel; degré intermédiaire, de 9 à 11 ans, le *Cours gradué*, et degré supérieur, de 11 à 13 ans (continué aux apprentis), la *Grammaire élémentaire*. »

C'est là, bien certainement, un plan sagement conçu et très pédagogique, et il serait vraiment à désirer qu'il fût suivi dans toute la Suisse romande, et pour la science grammaticale en elle-même, et pour l'adoption d'une terminologie et d'une méthode uniformes, après lesquelles soupirent, depuis si longtemps, ceux qui ont à continuer l'enseignement de la langue, donné dans les classes inférieures de tant de manières différentes. A. B.

Petit vocabulaire contenant les premières leçons de choses et les éléments de la Grammaire française, par C. W. Jeanneret, secrétaire du Collège de la Chaux-de-Fonds. Ouvrage correspondant au livre de lecture des 6^{mes} primaires du même auteur et recommandé par la

Commission d'Etat de l'Instruction publique. 4^{me} édition pour 6^{mes} et 5^{mes} primaires (enfants de 7 à 9 ans). Prix : 80 centimes.

Cette nouvelle édition contient, en plus des précédentes : 1^o Environ deux cents mots répartis dans toutes les leçons de l'ouvrage; 2^o un index alphabétique des mots dont l'orthographe est actuellement consacrée par l'Académie; 3^o un glossaire des locutions vicieuses les plus communes comme les plus enracinées.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — M. l'inspecteur Roland a dû suspendre ses fonctions par suite d'une assez grave maladie. Nous apprenons avec plaisir que notre sympathique collègue du Comité central est actuellement en bonne voie de guérison. Les fonctions de M. Roland sont remplies temporairement par M. l'ancien inspecteur Luquiens.

ZURICH. — Le 14 février (nous sommes un peu en retard pour l'annoncer) est mort presque subitement M. Henri Müller, instituteur à l'Ausser-Sihl. Le matin encore il était plein de vie et vaquait avec ardeur au travail, quelques heures plus tard il n'était plus. Müller, dit le *Beobachter*, est la victime de son labeur extraordinaire.

— L'enseignement des sourds-muets dans le canton de Zurich y a été introduit par M. Keller, pasteur à Schlieren (1728-1802). Il était disciple de l'abbé de l'Epée, dont il avait suivi les leçons à Paris. Un autre Zurichois, M. Ulrich (1761-1828), suivit les leçons du même abbé, de 1781 à 1783 et tenta en vain à son retour de fonder une institution de sourds-muets. Il fut plus heureux dans ses efforts en faveur des aveugles en 1809. Ce n'est que seize ans plus tard qu'il parvint à fonder une école de sourds-muets. *(Beobachter.)*

TESSIN. — Du 16 novembre 1879 au 27 juin 1880 ont eu lieu à Bellinzone neuf conférences, fréquentées par les instituteurs et les institutrices des arrondissements XVI^e et XVII^e et par divers amis de l'Instruction publique. Quatre questions ont été étudiées dans ces conférences :

1^o *Quels sont les meilleurs moyens pour obtenir dans l'école une bonne discipline, première base de l'enseignement primaire?* — Rapporteur : M. Rapina.

2^o *De l'éducation de l'enfance. Méthode de lecture et d'écriture contemporaine.* — Question proposée par M. le professeur Vincent De Castro, de Milan, rapporteur.

3^o *Comment doit se conduire l'instituteur au dedans et au dehors de l'école pour s'acquérir l'autorité de FAIT ou MORALE et l'autorité de DROIT ou JURIDIQUE, et quelle méthode adoptera-t-il pour le maintien de la discipline?* — Rapporteur : M. P. Marcionetti.

4^o *Quelles sont les qualités que doit avoir le maître pour se maintenir à la hauteur de sa mission morale, en vue surtout des circonstances actuelles, comme instituteur et comme citoyen?* — Rapporteurs : M^{me} Paciorini et M. Genetti.

Les discussions ont été très animées.

FRANCE. — Le 6 août dernier avait lieu la séance publique annuelle de l'*Académie française*, dans laquelle elle distribue les prix de vertu. Parmi les lauréats figurent deux institutrices : MM^{lles} Geneviève Guitard (de Sainte-Geneviève, dans l'Aveyron) et Prudence Hébert (de Damville, Eure). Toutes deux, fort âgées, ont consacré leur vie non-seulement à leurs élèves, mais encore à soulager leurs proches, les pauvres, les affligés, les malades, les infirmes. La première, qui avait une sœur impotente, a porté celle-ci sur ses épaules, à l'église, pendant trente-sept ans, et n'a jamais voulu confier à personne d'autre son précieux fardeau.

Voici, à ce sujet, comment s'exprime à l'endroit des institutrices le spirituel directeur de l'Académie, M. Victorien Sardou : « S'il est une » profession honorable entre toutes, mais pénible et mal rétribuée, c'est » bien celle de ces modestes institutrices de campagne à qui leur entourage n'accorde pas toujours le respect auquel elles ont droit, le paysan » étant ainsi fait, qu'il estime plus le vétérinaire qui soigne ses bêtes que » le maître d'école qui instruit ses enfants. Quelle triste destinée que » celle de la plupart de ces jeunes femmes, à qui l'éducation, l'instruction ont révélé tout un côté de la vie qui leur est fermé, et qui ne » ne connaissent certains besoins de l'esprit et du cœur que pour en » sentir plus amèrement la privation ! Quand le dévouement professionnel s'associe chez elles à toutes les vertus domestiques, à quel point » ne sont-elles pas méritantes ? »

On ne saurait, en vérité, mieux dire.

PRUSSE. — La ville de Königsberg, la seconde ville du royaume, la patrie du grand philosophe Kant, accorde des gratifications à l'un de ses instituteurs qui va à Hambourg, où siège le congrès scolaire allemand.

BAVIÈRE. — L'école normale de Freising est fermée pour cause de fièvre typhoïde. Les internats sont dangereux à ce point de vue.

— La commission historique de Munich a mis au concours le sujet suivant : *Histoire de l'Instruction publique en Allemagne depuis les temps les plus anciens jusqu'au milieu du XIII^{me} siècle*. La Commission désire qu'il soit fait une étude critique, empruntée aux sources, mais en même temps accessible au grand public par l'ordonnance et le style de l'ouvrage. Les travaux doivent être envoyés au secrétariat le 1^{er} avril 1883, de manière que tout le temps nécessaire est laissé aux concurrents pour la rédaction de l'ouvrage. Le prix complet est de 5000 florins. En outre, l'ouvrage demeure la propriété de l'auteur. Il vaut la peine de concourir. Aussi les concurrents ne font pas défaut dans le *schreibseligen Deutschland*.

SAXE. — La reine de Saxe a assisté aux examens des écoles catholiques de Dresde pendant plusieurs jours de suite. Cela rappelle la visite que le prince impérial de Prusse a faite, il y a quelque temps, à l'école allemande de Gênes. (*Freie pædagogische Blätter de Vienne*).

HONGRIE. — Un négociant, membre influent d'un Conseil d'école, faisait trafic des fonctions enseignantes et faisait donner des brevets à qui le payait. Il en a coûté à un aspirant 350, à un autre 100 florins.

PARTIE PRATIQUE

Erratum. Grâce à une coquille qui s'est glissée dans l'impression du problème n° 4, *Educateur* du 15 août, nos lecteurs n'auront probablement rien compris à ce problème qui, tel qu'il est donné, est absurde. La lettre *q* signifiant *quintaux métriques* a été prise pour le chiffre 9. Le poids du bœuf était de 7 *quintaux* 80 kg. et les quartiers pesaient 4 *quintaux* 29 kg. En outre, la réponse est de fr. 146,30.

Composition.

Nous avons reçu une composition sur le sujet « *Les saisons* » faite par Eugène Noyer, élève de M. Alfred Mottier, instituteur à Sugiez. Les idées sont assez variées et la forme ne laisse pas trop à désirer pour un enfant de cet âge. Courage, disons-nous à notre jeune ami !... et reconnaissance pour les bons soins de votre dévoué maître ! — M^{lle} B*** a traité, elle, de l'*Utilité des fleuves*, en quatre alinéas, dont les deux derniers sont consacrés à prouver l'importance de la *géographie*, ce qui sort un peu du sujet, croyons-nous.

DESCRIPTIONS.

Le cahier (degré inférieur).

Sommaire à développer oralement. 1° Catégorie des objets à laquelle le cahier appartient. 2° Forme ordinaire du cahier. 3° Parties essentielles du cahier. 4° Matière dont ces parties sont composées. 5° Usage que l'on fait du cahier. 6° Provenance du cahier.

Composition. Le cahier est un objet d'école. Il est généralement de forme rectangulaire plus au moins allongée. Il est formé d'une couverture et de feuillets réunis ensemble au moyen d'un fil arrêté. La couverture est en papier ou en carton ; les feuillets sont toujours en papier. On écrit sur les feuilles blanches du cahier. Le cahier se fait par le papetier et il est vendu dans tous les magasins de fournitures d'école.

Traiter, d'après les mêmes données : l'*ardoise*, le *crayon*, la *table*, l'*encrier*, le *pupitre*, la *plume*.

Le chapeau (degré moyen).

Sommaire : Catégorie d'objets — artisan qui fabrique le chapeau — matière dont les chapeaux sont faits — parties essentielles du chapeau — parties accessoires — leur destination — diversité de forme des chapeaux.

Composition. Le chapeau est une coiffure. C'est le chapelier qui fabrique, vend et répare les chapeaux. Il y a des chapeaux en soie, en feutre, en paille, en jonc, en écorce, en poils d'animaux tels que la loutre et le castor, en laine de vigogne, etc. La forme et le bord sont les parties principales du chapeau, la coiffe et le galon ou ruban en sont les parties accessoires. La forme couvre la tête, le bord protège le visage et la nuque, la coiffe garnit l'intérieur de la forme, et le galon embellit le chapeau. Quelquefois on ajoute à ces parties un élastique, destiné sur-

tout à empêcher que le vent n'enlève le chapeau, et un crêpe en signe de deuil. L'aspect des chapeaux est très divers : les uns ont la forme élevée et les autres basses; ceux-ci l'ont plate et ceux-là convexe; en voici à bord très étroit et en voilà, comme ceux des forts de la Halle de Paris, dont le bord descend jusqu'au milieu du dos. Le chapeau noir ou de cérémonie est le seul admis dans les représentations officielles ou de gala.

Décrire, d'après les données ci-dessus : la *redingote*, la *bottine*, le *couteau*, le *marteau*, le *fauteuil*.

(D'après l'*Ecole primaire*, de Namur.)

La foule à Delhi (cours supérieur).

Pour peu d'ailleurs qu'on soit amateur des beautés pittoresques, on aurait vraiment tort de se plaindre de la réunion impériale.

Dans la ville de toile comme dans la cité de pierre, on ne peut pas faire un pas sans être surpris et charmé par le mouvant tableau de la foule elle-même. C'est tout un monde bariolé de soldats anglais astiqués, pomponnés, rembourrés, frisés comme des mannequins d'étalage, et de guerriers indigènes qui feraient les délices d'un Callot (1), et de belles dames et de gommeux qui feraient figure au Bois (2), et de généraux en grande tenue, et d'officiers politiques en frac brodé d'or sur toutes les coutures avec des chapeaux à claque décorés de plumes, et de grands bœufs haut encornés dont les uns plient sous le poids de grandes outres pleines d'eau, et dont les autres traînent allègrement, avec un grand bruit de grelots et de ferraille, de petits chars de tournure chinoise contenant quelques beautés indigènes soigneusement drapées dans de belles étoffes jaunes, rouges ou bleues. Tout cela circule et s'entre-croise avec une verve endiablée, et partout des fanfares, partout un charivari de fifres, de tambourins, de cymbales et de grosses caisses, avec un accompagnement presque ininterrompu de salves d'artillerie.

(Journal le *Temps*.)

Décrire, au point de vue pittoresque et en s'inspirant des lignes ci-dessus : un *enterrement*, une *sortie d'école*, une *fête scolaire*, un *cortège*, une *arrivée de bateau à vapeur* ou *de train*, un *marché*.

Degré supérieur.

LA PERCHE.

Les gens que possède la manie (1) de chercher dans tous les ordres de la nature des équivalents (2) représentant (3) tels ou tels types (4) d'un autre ordre, ont appelé le brochet le tigre des eaux douces (5). En lui décernant ce surnom ou ce titre, d'abord on oublie un peu trop qu'à bien peu d'exceptions près, le monde des poissons se compose de mangeurs et de mangés, et qu'il n'est pas jusqu'à la peu innocente ablette (6) qui ne soit tigre par ses appétits d'insectes; en second lieu, s'il fallait

(1) Callot (Jacques) célèbre dessinateur et graveur français (1593-1635).

(2) C'est-à-dire au Bois de Boulogne, rendez-vous de la fashion, du monde élégant de Paris.

absolument, à ces amateurs de reproductions, qui prennent la nature pour un photographe (7), un exemplaire aquatique (8) du tyran des jungles (9), pourquoi n'avoir pas choisi la perche, qui l'emporte de beaucoup sur le brochet par la scélératesse (10) de ses mœurs, qui s'en rapproche encore par la netteté de ses éclatantes zébrures (11) et par sa physionomie féroce.

Le brochet a ses heures pour le carnage, ses repas reviennent avec une régularité monacale (12); leurs intervalles, il les consacre à digérer dans l'immobilité, le calme, la quiétude (13) qui favorisent cet important fonctionnement de l'organisme. Toujours affamée, jamais assouvie, la perche est en quête à toute heure du jour et de la nuit; elle chasse avant l'aube, et le soleil à son coucher la retrouve, comme le lion de l'Écriture (14), cherchant quelque chose à dévorer. Sa voracité (15) tient beaucoup plus à sa construction qu'à l'apreté de ses facultés stomacales (16); vouée au métier de corsaire (17), elle a été bâtie en forme de gabare (18); n'étant pas taillée en forme de flèche comme le brochet, elle n'en a pas l'irrésistible élan, elle est lourde dans ses allures, lente aux virages (19), d'où de fréquents mécomptes dans ses croisières et nécessité de les poursuivre sans trêve et sans relâche. Affligée d'une gibbosité (20) caractérisée, elle a du bossu l'astuce (21) et la malice; elle se plaît à dresser des embûches aux innocents dans la forêt des herbes flottantes; et puis elle fait bon marché de la délicatesse: ayant déjeuné d'un goujon savoureux, elle acceptera parfaitement pour dessert un humble ver de terre. On la prend à toutes les amorces.

ARITHMÉTIQUE ET SYSTÈME MÉTRIQUE.

Programme de juillet et d'août pour les écoles françaises.

(Journal des instituteurs, du 11 juillet 1880.)

Cours élémentaire.

Division des nombres entiers. Problèmes sur les quatre opérations.

Calcul oral. — Divisez 126 par 6? 21; — 180 par 6? 30; 216 par 6? 36; — 150 par 6? 25; — 84 par 7? 12; — 98 par 7? 14; — 140 par 7?

(1) Habitude bizarre, goût poussé à l'excès, dérivés : maniaque, monomanie, monomane. — (2) *Équivalent*, participe présent du verbe équivaloir, être de même prix. — (3) Participe présent égale *qui représentent*. — (4) Dérivé : *typique*. — (5) Périphrase. — (6) Ou *able* (de *albus*, blanc) petit poisson dont les écailles argentées sont employées dans la fabrication des perles fausses. — (7) De *photos*, lumière et de *grapho*, j'écris. — (8) On prononce *akoua*, de *aqua*, eau. — (9) On prononce *jungle*, sol couvert de hautes herbes dans l'Inde; tyran des jungles, périphrase. — (10) Méchanceté noire, ici employé dans le style badin. — (11) Raies blanches et noires comme celles du zèbre.

(12) De moine, qui a rapport aux moines. — (13) Tranquillité, repos. — (14) — Exemple de la figure de pensée qu'on appelle allusion. — (15) Avidité à manger. — (16) Qui a rapport à l'estomac; on dit aussi stomachique. — (17) Navire armé en course; celui qui le commande; homme cupide, dur, impitoyable. — (18) Navire de transport, bâtiment de charge. — (19) Action de virer, de tourner. — (20) Bosse, courbure de la colonne vertébrale. — (21) Ruse, finesse ayant pour but le mal.

20; — 154 par 7? 22; — 144 par 8? 18; 160 par 8? 20; — 200 par 8? 25; — 108 par 9? 12; — 126 par 9? 14; — 144 par 9? 16; — 180 par 9? 20; — etc.

Problèmes. — I. A 16 francs l'hectolitre, combien devra-t-on payer pour 32 tonneaux de cidre, contenant chacun 150 litres? Réponse : fr. 768.

II. — Un ouvrier a été payé pour 15 jours de travail. Avec sa paye, il a acheté un paletot de 28 francs, deux chaises à 3 francs chacune, et il lui reste encore 56 francs. Combien gagne-t-il par jour? Réponse : fr. 6.

III. — Sur un mois de 30 jours, un ouvrier et sa femme ont été 9 jours sans travailler. Pendant le reste du mois, l'homme a gagné 5 fr. par jour et la femme 2 francs. Combien ont-ils gagné ensemble dans le mois? Réponse : fr. 147.

IV. — Un terrain d'une étendue de 4 ares est planté en choux. Il produit 4 choux par mètre carré. Un autre terrain, planté de la même manière, a une étendue de 6 ares et demi. Combien le second terrain produit-il de choux de plus que le premier? Réponse : 1000 choux.

V. — Pour 406 francs, j'ai eu deux pièces d'étoffe. La première a 35 mètres et coûte 6 francs le mètre. La seconde a 49 mètres; combien coûte-t-elle le mètre? Réponse : fr. 4.

VI. — Une marchande a 8 paniers contenant chacun 11 douzaines de pommes. 43 personnes lui achètent chacune 15 pommes et une autre personne 120. Combien lui en reste-t-il? Réponse : 291 pommes.

VII. — Pour 2600 francs j'ai eu 6 pièces de drap de 32 mètres chacune, 5 pièces contenant chacune 24 mètres, et une autre petite pièce de 10 mètres. J'ai revendu le tout à 10 francs le mètre. Quel est mon bénéfice? Réponse : fr. 620.

VIII. — Un fermier vend 42 sacs de blé, contenant chacun un hectolitre et demi, à 23 francs l'hectolitre. Combien reçoit-il d'argent? Réponse : fr. 1449.

Cours moyen.

Problèmes. — I. Si un marchand vendait 308 flacons pour 212 fr. 52, il gagnerait 15 % sur son prix d'achat. Combien lui coûte la douzaine de flacons? Réponse : fr. 7.20.

II. — 400 hommes ont des vivres pour 60 jours. Au bout de 15 jours, il arrive 75 hommes de renfort, mais ils n'apportent pas de vivres. A quelle fraction doit-on réduire la ration primitive pour que les vivres durent le même temps? Réponse : aux $\frac{16}{19}$.

III. — Un ouvrier fait la $\frac{1}{2}$ d'un ouvrage en 8 jours; il fait encore 4^m50 de cet ouvrage, et il lui faudrait 5 autres jours pour l'achever. Quelle est la longueur de l'ouvrage? Réponse : 24 mètres.

IV. — Un négociant, pour payer son premier commis, lui donne 12 % sur les bénéfices de la maison; et le commis gagne ainsi 345 francs par mois. Combien reste-t-il par an au négociant? Réponse : fr. 30360.

V. — J'avais acheté 8 hectolitres de vin. Dans le transport, il y a eu

une perte de 6 %, parce que les tonneaux étaient mauvais. de sorte qu'en vendant mon vin 0 fr. 75 le litre, je ne gagne plus que 20 %. Combien avais-je acheté le tout? Réponse : fr. 470.

VI. — Trois entrepreneurs exécutent un ouvrage en commun. Le premier en fait les $\frac{2}{5}$, le deuxième, les $\frac{2}{3}$ du reste, et le troisième ce qu'il reste encore. Le dernier a reçu fr. 14245 pour son travail. Que doit-on payer à chacun des deux premiers? Réponse : fr. 28490.

Cours supérieur.

Problèmes. — I. 4 lièvres valent autant que 9 poulets, et 2 poulets autant que 3 lapins. 5 lièvres et 5 lapins ont coûté ensemble 52 fr. 50. Quel est le prix d'un poulet? Réponse : fr. 3,60.

II. — La longitude de Saint-Petersbourg étant de $27^{\circ} 58' 13''$ à l'est, quelle heure est-il à Saint-Petersbourg quand il est 10 heures $\frac{1}{2}$ du matin à Paris? Réponse : midi $21^m 52^s \frac{13}{15}$.

III. — Ma montre retarde de trois minutes par jour. Elle a été mise à l'heure exacte avant-hier à midi. D'après ma montre, il serait maintenant 8 heures du matin. Quelle heure est-il réellement? Réponse : 8 h. $5^m 30^s$.

IV. Un homme possède un billet de 1500 francs payable au 1^{er} septembre. Au 1^{er} juillet, son débiteur lui offre d'échanger son premier billet contre un autre de 1000 francs payable au 15 novembre et de lui payer le reste en argent comptant. Combien le débiteur devra-t-il donner comptant, si l'escompte est à 6 %? — On comptera l'année de 360 jours et le nombre exact des jours pour les échéances des billets. Réponse : fr. 507,33.

Un sociétaire de Champvent nous a adressé la solution des problèmes *a, b, c, d* du numéro 14 de l'*Educateur*, solution exacte à quelque légère différence près. Voici les réponses justes :

a) Le compte de M. Macère se rouvre par un solde en caisse de fr. 11279,42.

b) 59 chemises et fr. 17,85 prix de vente.

c) Pendant 25 ans de service, le régent en question aura économisé fr. 6033 et, à partir de sa 45^{me} année, il jouira d'une rente annuelle de fr. 417,53.

d) Le plomb s'élèvera dans le moule à une hauteur de $0^m,105$.